SION, SAMEDI 4 MAI 1935

PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI

No 51 — 32e ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION

Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—

ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.

Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

PAPIER D'EMBALLAGE

0.85 le kg. au détail

En vente au bureau du journal

Etiquettes de vins

GRAND CHOIX

à l'Imprimerie du Journal

Au Tribunal cantonal

La rixe mortelle de Niouc

Pour une raison futile et qu'aucun témoin ne pourra préciser, deux amis se chicanent.

Des propos violents, on en vient aux coups, puis, sous l'excitation de l'alcool, dans un accès de fureur, l'un sort un revolver et tire.

L'autre, atteint à la poitrine, aussitôt s'effondre: il est mort!

Combien de fois le Tribunal l'a-t-il entendu ce navrant et banal récit que nous écoutons maintenant?

C'est la classique altercation qui pourrait tout aussi bien s'achever par une réconciliation autour de trois décis et qui, par malheur, finit dans le sang.

La répétition de ce drame, au cours des ans ne surprendra personne.

Tant qu'on ne tentera rien pour désarmer des gens qui ne font pas un pas dehors sans prendre un revolver sur eux, les mêmes périls entraîneront les mêmes malheurs.

***

A quoi bon raconter cette histoire? Elle est pareille, en tous points, à vingt autres.

Cette fois, le meurtrier s'appelait Henri Salamin et la victime Benoît Melly.

Salamin, dont le casier judiciaire est vierge était un garçon colérique, emporté, nerveux, mais qui n'avait pas mauvais fond.

Seulement, il buvait parfois un verre ou deux de trop, et quand il était en état d'ébriété, il devenait dangereux. Alors, il sortait un couteau de sa poche, et tant pis pour ceux qui se trouvaient près de lui!

Il n'en était ni à son premier coup de feu, ni à son premier coup de lame et cependant il ne fut jamais inquiété.

De notoriété publique, on savait qu'il jouait facilement du revolver.

Or, on ne peut impunément envoyer une balle à un adversaire ou frapper à tort ou à travers son entourage, il arrive un jour où le projectile atteint celui que l'on visait.

La gendarmerie aurait tort de s'en étonner: il y a des dénouements qui sont mathématiquement prévus.

C'est au premier exploit qu'il fallait punir Salamin: il ne serait pas aujourd'hui dans un cachot.

***

L'affaire est déjà vieille.

Elle remonte au 20 octobre 1933 et souleva, dans le val d'Anniviers une émotion bien compréhensible.

M. Benoît Melly, en effet, était fort honorablement connu dans la région où il assumait les fonctions de conseiller municipal.

Ce soir-là, il revenait de Sierre avec Salamin et deux amis Joseph Crettaz et Jean-Baptiste Florey.

Tout le monde était de bonne humeur et pour le premier parcours du chemin, Salamin et Melly s'étaient assis sur le même mulet.

On ne va pas relater dans tous ses détails la promenade et les menus incidents qui la marquèrent.

Un fait est certain: Salamin et Melly se querellèrent.

Puis, Melly monta sur un char avec Crettaz et Florey, tandis que Salamin les suivit en tenant son mulet par la bride.

La dispute allait s'envenimer. Elle se déroula en trois temps:

Tout d'abord, il y eut une discussion mouvementée entre les deux antagonistes.

Plus tard, Salamin, revenant à la charge, avec l'énervante obstination d'un homme aviné, Melly descendit du véhicule et dut le frapper violemment avec son fouet, car le malheureux fut blessé.

Enfin, au-dessus de Niouc, Salamin continuant d'injurier Melly, celui-ci se leva. Florey, qui était assis sur la même planche bascula et pendant que Crettaz le regardait tomber, Salamin et Melly en venaient aux mains.

Ce fut une lutte brève et brutale.

Tout à coup, au bord du talus, couché aux trois quarts sur Melly, Salamin tira. Il avait tué son ami.

***

Condamné à huit ans de réclusion par le Tribunal de première instance, l'accusé fit appel et confia sa défense à Me Leuzinger.

La famille de la victime, qui s'était contentée du franc symbolique d'indemnité, confia ses intérêts moraux à Me Perraudin.

Enfin, Me Chappaz était rapporteur.

Un incident surgit au cours des débats et l'on se demandait si Me Perraudin avait le droit de plaider pour la partie civile, attendu qu'elle ne réclamait pas de dommages-intérêts.

Le Tribunal trancha la question en sa faveur.

Me Chappaz réclama pour Salamin une peine de six mois de prison en tenant compte de son égarement partiel.

Il stigmatisa cette manie qu'ont certains villageois de s'armer et dit la nécessité de faire un exemple.

Me Leuzinger reconnut avec habileté les torts de son client afin de mieux engager la justice ensuite à lui donner une peine légère et à prendre en considération les circonstances atténuantes. A son sens, il y eut, au cours de la bagarre, des alternatives de succès et d'insuccès pour les deux adversaires et c'est Salamin qui donna le coup fatal alors qu'il aurait pu le recevoir. Cela ne peut excuser son acte, mais l'explique.

Me Leuzinger estime qu'une peine de 12 mois de prison avec sursis serait équitable.

Quant à Me Perraudin, il engage avec fermeté le Tribunal à confirmer le jugement de première instance afin d'apaiser l'opinion publique. Au val d'Anniviers, on ne comprendrait pas un excès de clémence.

Le Tribunal s'en tiendra aux ftsai et aux témoignages et il rendra son jugement sans s'inquiéter d'autres facteurs.

— Henri Salamin, levez-vous. Avez-vous à ajouter quelque chose pour votre défense?

Le coupable est debout, gauche et décontenancé devant l'appareil judiciaire.

— Non, mon président.

Il a dit cela comme au militaire et, accompagné du gendarme, il s'en va.

Un garçon qui n'est pas plus mauvais qu'un autre et qui dans un moment d'oubli, a bêtement brisé sa vie...

Le tribunal n'a pas rendu son jugement dans la journée et si nous le connaissons avant de mettre le journal sous presse, nous le publierons en dernière heure. *A. M.*

CANTON DU VALAIS

LA POMPE DANGEREUSE

Mercredi matin, vers 10 heures, le jeune Louis Wirthner, de Sion, sulfatait à l'aide d'une pompe dans un verger d'Uvrier près de St-Léonard. Tout à coup, on ne sait pour quelles causes, la pompe fit explosion, blessant douloureusement l'infortuné jeune homme à l'omoplate et à l'épaule.

On craignait d'abord que la blessure fût beaucoup plus grave; fort heureusement, il ne s'agit que d'un épanchement de sang, consécutif à un choc très violent. Quelques jours de repos complet auront raison de cet accident. Le blessé a été transporté à Sion par les soins de M. Adolphe Iten, qui rentrait en ce moment en automobile.

STATISTIQUES MÉDICALES INTÉRESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) Le dernier numéro (17 du 27 avril 1935) du Bulletin officiel du Service fédéral de l'hygiène publique nous donne les renseignements suivants concernant notre canton: En date du 13 avril 1935, le nombre des Valaisans malades, en traitement dans les hôpitaux, était de 104, dont 23 étrangers à la localité.

Du 7 au 13 avril 1935, il y a eu 32 admissions (17 cas non encore bien déterminés, 4 accidents, 1 malad. org. urin., 2 malad. org. circulat., 1 malad. syst. digest., 3 appendicites, 3 malad. org. respirat., 1 tubercul. pulmon.).

Les cas de maladies transmissibles signalés du 14 au 20 avril 1935 sont: 5 tuberculose dont 1 à Sierre, 1 à Martigny-Bourg, 1 à Conthey, 1 à Sembrancher, 1 à Orsières.

***

Après avoir pris connaissance des délibérations de la conférence et de la requête qui en a été la suite, le Conseil fédéral a dû reconnaître le bien-fondé des motifs allégués en faveur de l'ajournement; il a donc décidé par un arrêté en date du 23 avril 1935 que l'entrée en vigueur de la nouvelle pharmacopée nationale suisse fixée au 1er mai 1935 par arrêté du Conseil fédéral du 1er mai 1934 était reportée au 1er mai 1936.

Pour prévenir les inconvénients que doit présenter la coexistence, pendant une année encore, de deux pharmacopées, le Service de l'hygiène publique prépare un bref exposé qui sera prochainement adressé aux médecins et aux pharmaciens, et résumant les dispositions les plus importantes de la nouvelle pharmacopée marquant les divergences qui doivent particulièrement retenir l'attention des praticiens. *A. M.*

CHRONIQUE HAUT-VALAISANNE

† M. Emile Gentinetta

M. Emile Gentinetta, ancien vice-président et ancien juge de la commune de Glis, est décédé à l'âge de 65 ans. Originaire de Glis, il avait commencé dans la vie comme guide à Zermatt. Aves ses frères Jos. et Augustin Gentinetta dont la réputation est mondiale, il gravit dès l'âge de 17 ans tous les sommets suisses et fit l'ascension des Dolomites. Etabli à Glis depuis 1895, il devint l'homme de confiance de la population, et tout autour de lui fit beaucoup de bien. C'était un caractère loyal et généreux. Il sera vivement regretté.

Chez les jeunes conservateurs

La landsgemeinde du 12 mai s'annonce sous les auspices les plus réjouissants. Un nouvel orateur est inscrit: M. le Dr. Lusser, député de Zoug et bras droit de M. le conseiller fédéral Etter, parlera de la revision de la Constitution.

M. CHARLES GOLLUT,

le nouveau commandant de la gendarmerie valaisanne

BUREAU DACTYLO — AGENCE DE VOYAGE

AGENCE D'AFFAIRES ARMAND REVAZ Avenue de la Gare, SION, Tél. 5.52

Assurances — Comptabilité — Recouvrements

Les hannetons en Valais

L'an 1935 est, pour le Valais, une année à hannetons; ils apparaissent nombreux. La Station cantonale d'entomologie de Châteauneuf publie régulièrement des instructions pour la lutte contre cet insecte dévastateur.

Le Valais, au point de vue de l'apparition des hannetons, se range dans le cycle ou le régime bâlois, où la sortie des hannetons se fait dans les années dont le millésime est divisible par trois: 1935, 1938, 1941, etc. Ce cycle comprend les environs de Bâle, les rives du Rhin jusqu'à Mœhlin (Argovie), la région de Porrentruy, la vallée du Rhône jusqu'à la Veveyse, l'Obwald, le Nidwald et le Sotto Cenere (Tessin).

Le cycle ou régime bernois comprend les contrées où la sortie de l'insecte se fait dans les années dont le millésime divisé par trois donne un comme reste: 1930, 1933, 1936, 1936, etc.; il comprend tout le Plateau suisse, depuis Genève, Vaud, à l'exception des rives du haut lac et de la plaine du Rhône, Fribourg, Neuchâtel, Berne, à l'exception de Porrentruy, de la Haute-Argovie et du Haut-Hasli, les vallées de la Reuss et de ses affluents, le cours inférieur de la Limmat et de l'Aar jusqu'au Rhin et au lac de Constance vers Steckborn, les rives sud du lac de Zurich, la vallée du Rhin jusqu'à Lang (Grisons), le Tessin depuis Faido.

Le cycle ou régime uranien, où la sortie se fait dans les années dont le millésime divisé par trois laisse comme reste deux, 1931, 1934, 1937, etc., comprend trois régions principales: la plus grande s'étend du lac de Constance (entre Rorschach et Steckborn) par une bande qui va se rétrécissant jusqu'à Zurich et la Limmat, une seconde embrasse la région de l'Aar et de ses affluents, entre Aarwangen et Wildegg et la vallée de l'Ergolz, au-dessus de Frankendorf; une troisième région est formée par le canton d'Uri, une partie du canton de Schwytz, le Klœntal, la Haute-Léventine, le val Maggia et le Haut-Hasli.

Outre ces trois cycles existent, dans quelques vallées des Grisons, des cycles de quatre ans; les hautes régions du Jura et des Alpes, au-dessus de mille mètres, ne connaissent pas le hanneton.

SUZE

SUZE

Apéritif à la gentiane

Pourquoi donner la préférence à la SUZE parmi tous les apéritifs qui vous sollicitent?

1° PARCE QUE la Suze est un apéritif à base de racine de gentiane fraîche;

2° PARCE QUE les bienfaits de la racine de gentiane sont connus depuis les temps les plus reculés;

3° PARCE QUE les montagnards ont toujours considéré la racine de gentiane comme une panacée universelle;

4° PARCE QUE la Suze additionnée d'eau de Seltz et d'un zeste de citron désaltère;

sans fatiger l'estomac

Tribune libre

Autour de la loi rail-route

UNE PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DE LA LOI RAIL-ROUTE

On nous écrit:

Le 5 mai, le peuple suisse aura à se prononcer sur la nouvelle loi fédérale rail-route. Cette loi, il est à peine besoin de le rappeler à nouveau, a pour but d'établir un statut national — adapté aux conditions de l'heure — en faveur des transports routiers **marchands** et des transports de **marchandises** par rail. Il s'agit en d'autres termes d'instituer pour le bien de tous un partage rationnel des transports et une coordination de ces deux moyens de trafic.

Il convient par conséquent de préciser immédiatement — **car ce détail est d'une importance capitale** — d'une part que tout le trafic privé reste entièrement libre, d'autre part que la loi ne touche en aucune façon le trafic des voyageurs par autocars. Les adversaires de la loi auraient laissé entendre, pour les besoins de leur cause, que tôt ou tard le tourisme suisse aurait également gravement touché par des mesures prises contre le transport de passagers en autocars. Cela est absolument inexact. La loi rail-route que le peuple suisse acceptera le 5 mai prochain, pour le bien de la nation, ne vise uniquement que les transports de marchandises, et non celui des personnes en autocars.

Il sied de proclamer cette précision, et de ne pas égarer l'opinion publique en portant la campagne de propagande sur un terrain où elle n'a que faire, et pour cause. Le transport des personnes en autocars restera entièrement libre dès l'adoption de la loi rail-route par le peuple suisse.

LA LOI RAIL-ROUTE ET LES CANTONS

On nous écrit:

Le public ne paraît pas se douter que par la mise en vigueur de la loi automobile de 1932, la Confédération a, sans coup férir, obtenu la haute main et le droit de légiférer sur les routes. Les cantons ont été, au moment même où chacun criait à la nécessité d'une décentralisation et d'un renforcement du fédéralisme, privés de toutes leurs libertés dans ce domaine. D'où ces réglementations de toutes sortes qui découlent automatiquement des principes posés et qui pullulent dans toutes les lois en annihilissant bien souvent la volonté du législateur. Les exemples abondent dans tous les domaines où la Confédération a tenu à légiférer: Ce n'est pas l'une des moindres causes du malaise qui étreint notre peuple.

Par la loi Rail-Route, les cantons perdront:

Encore davantage de leurs droits sur la circulation.

Un pourcent important de leurs droits sur la benzine.

Un nombre important d'inscriptions de camions, se transformant en une perte sur les impôts.

Des sommes importantes: les revenus des camionneurs, des personnes en dépendant, du commerce et de l'industrie qui verront les taxes de transport augmenter «conformément à la législation ferroviaire ».

Par la loi Route-Rail, les cantons gagneront:

Une nouvelle intervention de la Confédération dans les domaines jusqu'ici réservés aux cantons.

Une recrudescence du chômage par le fait de manque à gagner pour de nombreux camionneurs comme pour leur personnel.

Un évincement de l'autorité cantonale dans tous les domaines connexes aux transports.

Une mise à disposition de leur police pour le contrôle qu'exigera la loi.

Il est toujours difficile de prévoir les conséquences d'une loi. Mais il est facile de se rendre compte que lorsqu'on limite les possibilités de transport des camions à 10 km. la zone concessionnée, on précipite la vie économique du pays dans de graves et inéluctables difficultés. Ces difficultés, nous voudrions les éviter au pays. **P. L.**

CURIEUX PARTAGE

(Corr. part.) La loi sur le partage du trafic qui sera présentée dimanche à la votation populaire est, dit-on, une œuvre d'entente et de paix. C'est le contraire qui est vrai. Ce « partage » du trafic n'est qu'un instrument d'oppression et de suppression.

Pour le partage du trafic ce sont les grandes maisons de camionnage qui auront la concession fédérale.

Contre le partage du trafic sont les petits et moyens camionneurs qu'on va sacrifier en leur privant de leur gagne-pain.

Cette loi est anticonstitutionnelle, bureaucratique et devient un véritable monopole d'Etat, en supprimant la liberté des transports.

Passe encore, si en sacrifiant sur l'autel de la patrie, une parcelle de nos libertés, on pouvait renflouer nos CFF., mais, que seront 3 à 4 millions de francs de recettes nouvelles dans la mare aux 50 millions du déficit annuel? Une goutte d'eau qui sera vite absorbée par la nouvelle armée de fonctionnaires qui y seront occupés. Le seul remède aux déficits est une administration rationnelle des CFF., une baisse générale des tarifs qui auront pour conséquence une augmentation du trafic et une régression des dépenses luxueuses qui sont faites pour les constructions.

A profusion, on distribue, ces jours, une carte de la Suisse romande avec légende et indication des localités étant desservies par la SESA, démontrant dans quelle mesure le service des transports sera développé si la loi sur le partage du trafic est acceptée. Mais ce que cette carte se garde d'indiquer, c'est le coût de ces transports. C'est toujours la même politique: beaucoup de promesses que l'on n'exécutera jamais et si on les exécute, c'est le peuple qui paie. Avec beaucoup d'argent et l'argent des autres, il est facile de faire de grandes et belles choses.

Dans ces conditions, accepter la loi, c'est acheter une troisième fois nos chemins de fer. Fi! de l'étatisme! Votez en masse dimanche le 5 mai non. Vous aurez ainsi rendu un fier service au pays. U.

L'ATTITUDE DE M. EVEQUOZ

(Corr. part.) Nous remercions M. Paul de Rivaz d'avoir organisé la conférence de M. le Dr. Seiler sur la loi rail et route. De nombreux citoyens s'en allaient répétant: — Nous n'avons rien compris à cette loi. Les journaux publient bien des articles pour et contre la loi, mais comme les journaux ne disent pas toujours la vérité, nous ne savions pas à quoi nous en tenir. L'exposé substantiel et objectif de M. Seiler a heureusement jeté un peu de lumière dans les esprits. Il ne s'agit donc pas de tuer le trafic par automobiles, comme certains le prétendaient, mais de faire un judicieux partage. Quand une société marche mal, les administrateurs cherchent par tous les moyens à la remettre sur pied. La loi proposée poursuit ce but.

C'est ce qui ressort de l'excellente conférence de M. Hermann Seiler qui a eu le courage de défendre son opinion.

Nous avons été surpris d'entendre M. Evéquoz accuser l'administration des C. F. F. d'incurie. M. Evéquoz est aux Chambres fédérales depuis 30 ans et fait partie encore actuellement du conseil du 1er arrondissement. Pourquoi n'a-t-il pas fait ces remarques aux Chambres et à Lausanne?

Un auditeur.

PARC DES SPORTS - SION

DIMANCHE, 5 MAI à 15 heures

VEVEY-SION

Finale du Championnat suisse pour la 1re ligue

UNE DECLARATION DE M. KLöTI

Initiative de crise et franc suisse

M. Klöti nous envoie la déclaration suivante:

« L'accueil fait à ma suggestion m'oblige à faire les déclarations suivantes:

1. Je suis un adversaire résolu de la dévaluation du franc suisse.

2. C'est précisément pour cela que j'émis au Conseil des Etats le vœu que l'on évitât autant que possible de mêler notre monnaie à la lutte concernant l'initiative de crise, attendu qu'une controverse de plusieurs semaines sur les effets de l'acceptation ou du rejet de l'initiative sur la monnaie, pourrait devenir un danger pour le franc suisse.

3. Ayant entendu récemment au «Limmathaus» de Zurich le manque de retenue avec lequel M. le Directeur général Dr. Schindler-Huber opérait avec l'épouvantail de la dévaluation, j'ai jugé nécessaire de renouveler ma proposition tendant à endiguer la discussion. Pour cela, il n'était pratiquement pas possible de faire autre chose que de convoquer rapidement une conférence.

4. Ma suggestion a été mal accueillie. Je le déplore en espérant encore que la crainte qui inspira ma proposition se révèlera exagérée.

5. On peut être d'avis que ma suggestion était malencontreuse et inopportune. Mais je m'élève de toute mon énergie contre ceux qui ont mis en doute l'honorabilité des motifs qui m'ont fait agir. Malgré le danger évident d'être mal interprété, j'ai fait ce geste sous ma seule responsabilité, dans le seul souci du franc et des intérêts du pays, et je repousse résolument le soupçon de m'être livré à une manœuvre perfide ou déloyale.

Zurich, le 30 avril 1935.

Dr. E. Klöti,
Conseiller aux Etats. »

La Vallensis à Salvan

(Corr. part.) Salvan, ravissant oasis de verdure, au milieu des rochers couronnés de neige, Salvan, paré de ses atours printaniers, recevait hier dans le charme de sa nature la Vallensis. Et pour que cette fête de la jeunesse fût gaie et joyeuse, ses organisateurs, MM. Décailler, Henri Revaz, Gros, Sauthier et d'autres avaient orné les vieux chalets de drapeaux dont les couleurs rouge et blanche s'harmonisaient avec le vert des sapins. Partout les couleurs tricolores des étudiants flottaient.

A travers les rues bordées d'une population accueillante et sympathique, les nombreuses phalanges d'étudiants défilèrent bannière déployée et se rendirent accomplir leur devoir envers Dieu. M. le chanoine Rappaz, curé de la paroisse, prononça un sermon aux idées élevées, nobles et généreuses.

Puis sous la présidence de M. l'abbé Zimmermann, la séance administrative se déroula rapidement. M. l'avocat Marcel Gros, de St-Maurice, fut élevé à la présidence aux acclamations de l'assemblée, et M. Ch. Allet, rédacteur de la «Patrie valaisanne», proposé en termes excellents par M. Gros, président de la «Rhodania», fut élu vice-président. Puis, l'on passa aux rapports présentés par deux hommes politiques en vue, MM. les conseillers nationaux J. Kuntschen et V. Petrig. Tous les deux émirent des considérations heureuses sur la revision de la Constitution au point de vue du fédéralisme et de la défense des droits des catholiques.

A la discussion, M. Raymond Evéquoz prononça quelques paroles.

A midi, trente des casquettes rouges traversaient encore une fois les rues pour se rendre au banquet, qui fut très bien servi au Préventorium genevois.

Pour une fois, les étudiants purent manger sans être ennuyés par de trop nombreux discours. Un seul mais un magnifique fut prononcé par M. le chanoine Bussard qui, avec son juvénile enthousiasme, porta son toast à l'Eglise et à la Patrie.

Mais le bouquet de la fête fut le commers qui eut lieu aux Marécottes dans un coin idyllique et enchanteur. On ne peut rêver emplacement plus propice pour une fête d'étudiants. Du haut d'une tribune rustique, c'est-à-dire d'un tronc d'arbre, M. l'abbé Zimmermann salua les autorités et remercia Salvan de son accueil cordial. M. le député Décaillet, président du comité d'organisation, lui répondit en souhaitant à tous les étudiants une chaleureuse bienvenue.

M. Lorétan, président du Conseil d'Etat, prit ensuite la parole pour apporter le salut des autorités cantonales, et profita de cette occasion pour célébrer les mérites de M. Raymond Evéquoz qui depuis 50 ans lutte avec vigueur pour la cause conservatrice. Il exhorte les jeunes à prendre M. Evéquoz comme exemple de fidélité, de travail et de modestie.

Nous avons tous applaudi à l'hommage rendu au chef du parti.

Mais M. Lorétan, qui avait demandé aux jeunes de cultiver l'amitié, aurait pu en ce jour de joie, se priver de faire intentionnellement des allusions méchantes aux conservateurs qui ne disent pas Amen à tout et aux journalistes qui ont le courage d'exprimer franchement leurs opinions. Mais M. Lorétan est un gaffeur né. Il ne pût s'empêcher, devant les étudiants réunis, pour chanter Dieu et la Patrie, de jeter une note discordante. Pour ne pas suivre son exemple, et maintenir ainsi la joie, personne ne lui répondit, bien qu'il eût été facile de prouver qu'il n'appartenait pas à M. Raymond Lorétan qui fut un des facteurs de la chute lamentable de M. Walpen, à M. Raymond Lorétan qui poursuivit son collègue Walpen et les amis de M. Walpen d'une haine farouche, à M. Lorétan qui prononça contre M. Troillet les paroles insolentes que l'on sait, de donner des leçons. M. Lorétan est le grand responsable de la désunion du parti par ses attaques contre M. Troillet. Il ne peut prêcher l'amitié et l'union sans que ses auditeurs pouffent de rire; cela s'est produit hier.

Avec M. Evéquoz, le débat s'élève. Point de mots aigres et méchants ne sortent de sa bouche, mais des paroles enthousiastes, vibrantes d'amour pour la jeunesse et pour la Patrie. Pendant une demie heure, la tête nue sous un chaud soleil, M. Evéquoz rappelle la fondation de la Vallensis et le programme qu'elle poursuit. Tous les jeunes suspendus à ses lèvres écoutèrent dans le silence le plus absolu, les paroles réconfortantes de M. Evéquoz. Et lorsque, sans s'occuper des mesquines divisions de personnes, il demanda aux jeunes intellectuels de s'approcher de la classe ouvrière pour lui aider, la seconder, les étudiants suisses acclamèrent le vieux chef, toujours jeune, toujours éloquent.

Après ces deux discours officiels, la « Kneippe » continua gaie et animée sous le spirituel majorat de table de M. le député Schnyder. Les chants joyeux montèrent dans l'azur du ciel, les rochers qui dominent Salvan, retentirent aux rires de la jeunesse, tandis que M. Muller, V. C. P., M. Marcel Gros, président, et M. Ch. Allet, vice-président, adressaient encore quelques paroles à l'assistance.

Et la fête se termina comme elle avait commencé: dans la joie et l'allégresse. Merci aux organisateurs.

TIR MILITAIRE OBLIGATOIRE

(Comm.) Les hommes astreints au tir obligatoire sont informés que les jours de tir au Stand de Sion sont fixés pour les 19 et 25 mai.

Société de tir du Grütli: Le Comité.

Tribune libre

Autour de la loi rail-route

DE L'ORDRE DANS NOTRE MAISON

On nous écrit:

Il est un principe à ne jamais oublier. On réclame la réorganisation de nos C.F.F., on se dresse contre leur déficit annuel de 50 millions, on critique, on se lance dans d'amers reproches à leur endroit, mais a-t-on fait quelque chose, depuis quinze ans, pour leur permettre de vivre « normalement » selon les exigences juridiques et économiques auxquelles ils sont soumis depuis toujours, et selon les nouvelles conditions de la vie?

Le principe que l'on ne doit pas oublier est certes le suivant: lorsque, dans un ménage, le désordre financier règne, il sied d'intervenir aussitôt et de rétablir l'ordre. Dans notre ménage fédéral, le laisser-aller en matière de trafic routier et ferroviaire nous a conduit à l'imbroglio le plus grave. Il est temps de permettre au rail et au pneu de rétablir leur situation. La première condition à ce redressement obligatoire n'est autre que de réglementer l'utilisation du rail et de la route. Dans tous les pays dont l'équipement ferroviaire date du siècle dernier, l'urgence d'un « partage du trafic » a été reconnue, et admise la condition indispensable à un assainissement réel des transports.

Les chemins de fer seuls représentent pour la Suisse des milliards. Voulons-nous laisser ces derniers s'engloutir dans la catastrophe qui s'annonce et qui emportera dans sa chute notre économie, notre commerce, nos industries et l'automobilisme lui-même? Ce serait faire preuve d'une légèreté dont l'ensemble de notre peuple connaîtrait sans tarder les terribles effets. La nouvelle loi sur le partage du trafic ne fait que substituer l'ordre à l'anarchie actuelle, elle établira enfin, en lieu et place d'une guerre latente, une collaboration intelligente et progressive.

UNE LOI QUI S'IMPOSE

On nous écrit:

Le peuple suisse devra se prononcer définitivement le 5 mai prochain sur la grosse question que pose le problème rail-route. Et notre peuple pourra à cette occasion faire œuvre utile, d'intérêt collectif et d'avenir en votant précisément cette nouvelle loi fédérale du partage du trafic et de collaboration entre le chemn de fer et le camion-automobile.

Il s'agit là d'une nécessité impérieuse. En voici certaines raisons:

Notre rail dans son ensemble, d'une part, et la route également d'une autre, subissent actuellement les effets de la crise. La concurrence entre les entreprises routières elles-mêmes n'est pas sans être durement ressentie par de nombreux transporteurs et camionneurs. La lutte quotidienne que se livrent les transports ferroviaires et les transports routiers enfin ne fait qu'aggraver une situation qui exige un redressement immédiat.

Quel est-il?

La loi rail-route, soumise au peuple, fut votée par nos Chambres sur la proposition de nos milieux automobiles intéressés, et en tout premier lieu de l'A. S. P. A. (Association suisse des propriétaires d'auto-camions). Sans ce redressement obligatoire et de dernière heure, l'intérêt général du pays, son économie, et finalement sa robustesse financière seront très gravement lésés. L'heure est venue pour le peuple suisse de faire œuvre constructive, de faire taire par un vote énergique les intérêts particuliers, et de songer non pas au jour même, mais avant tout à l'avenir. Et ce dernier sera lourd de menaces dans le domaine des transports si la paix rail-route n'est pas acceptée par la majorité de notre corps électoral.

VIOLENCE A LA CONSTITUTION

La nouvelle liberté qu'on vient de prendre avec notre charte constitutionnelle relève du même esprit que l'abus sans cesse croissant qui se fait à Berne de la clause d'urgence, au moyen de laquelle on évince le peuple souverain de ses droits constitutionnels. On creuse de cette façon un fossé toujours plus profond entre le peuple et les pouvoirs publics jusqu'au jour où ces derniers n'oseront plus se présenter devant le peuple avec aucun projet de loi. Ce jour-là, si jamais nous en arrivons à cela, marquera la fin de notre vieille démocratie référendaire suisse.

Cette douce violence, faite à la constitution permit d'en éviter la revision préalable avec la consultation populaire qu'elle nécessite. Après la votation de la loi par les Chambres, tout fut mis en œuvre, comme bien l'on pense, pour étouffer toute velléité de referendum, avec ce succès que l'ASPA Association suisse des propriétaires d'autocamions, se prononça sur le conseil de son comité, contre l'introduction d'une amende de referendum. Celui-ci fut cependant lancé malgré cela par un groupe de citoyens romands

Mais le peuple, chez nous, tient à ses droits et ses institutions qui lui garantissent ses libertés politiques. C'est pourquoi il rejettera le 5 mai cette loi sur le « partage » du trafic, en la renvoyant au Conseil fédéral afin qu'il la modifie ou commence par procéder à la révision constitutionnelle qu'elle nécessite.

SOIREE DU MAENNERCHOR

(Comm.) Nous rappelons à nos lecteurs le concert que donnera le Maennerchor avec le concours du Jodlerclub «Alpenrösli» de Sierre le samedi 4 mai, dès 20 h. 45, à l'Hôtel de la Paix.

Nous engageons vivement tous les amateurs de chants populaires d'assister à cette gentille soirée.

CANTON DU VALAIS

UNE JEUNE FILLE SOUS UN CAMION

(Inf. part.) Comme elle circulait à bicyclette aux environs de St-Léonard, Mlle Olga Roten fut renversée par le camion de la maison Dionisotti de Monthey. Le lourd véhicule traîna la malheureuse sur un parcours de plusieurs mètres et on l'a relevée grièvement blessée. Elle a une jambe brisée et de multiples contusions.

UN GRAVE ACCIDENT A ARDON

(Inf. part.) Jeudi soir, entre 18 et 19 heures, un grave accident est survenu sur la route cantonale entre Ardon et Sion. M. Alexis Glassey, de la Maison Deslarzes à Sion, revenait dans la capitale à motocyclette et circulait à faible allure, quand, pour une raison indéterminée, il vint se jeter contre un camion chargé de bois et immobilisé au bord du chemin. Le conducteur vint donner de la tête contre les billons pendant que sa machine allait s'emboutir sous l'arrière du camion.

M. Alexis Glassey fut transporté dans un état alarmant à l'hôpital de Sion où l'on constata unee fracture du crâne.

UNE MACABRE DECOUVERTE

En tournée au lieu dit «Chable Croix», sur St-Gingolph, un agent de la police locale a découvert un paletot, manteau et casquette avec une carte civique au nom de Marcel Chevalley, de Puidoux.

Il confia sa découverte à la gendarmerie de l'endroit qui se rendit sur place, accompagnée de l'agent et ne tarda pas à découvrir une ceinture rompue restée à un arbre d'environ deux mètres. En aval gisait un corps à l'état de squelette. La mort devait remonter à l'automne passé. On se perd en conjectures sur les causes de cette triste détermination. Les restes de l'infortuné Chevalley ont été inhumés dans le cimetière de St-Gingolph.

† Mme LA COMTESSE DE COURTEN

A Nancy, est décédée, à l'âge de 89 ans, Mme la comtesse de Courten, épouse de M. le colonel de Courten, ancien commandant de la Garde suisse au Vatican et qui est maintenant âgé de 100 ans.

La comtesse de Courten était une parente du maréchal Franchel d'Esperey.

UNE JAMBE BRISEE

Mercredi matin, vers 9 h., un jeune homme d'environ 16 ans, M. F. Rouiller, travaillant dans une ferme entre Vernayaz et la Bâtiaz, en voulant soulever une pièce de fer, la laissa échapper. Elle lui tomba sur une jambe, qui fut fracturée.

M. le Dr. Gillioz, Martigny, fit transporter le blessé à l'Hôpital de Martigny.

Apéritif „LUY" tonique et digestif

LE FESTIVAL DE MUSIQUE DE SALQUENEN

Deux jours seulement nous séparent encore de l'imposante manifestation qui se déroulera, le 5 mai, dans les murs du coquet village de Salquenen. Tout un régiment travaille sous les ordres de M. Alfred Cina, le sympathique président du comité d'organisation. Vingt chaudières sont déjà sous pression et les maîtres queux, sous la direction de M. Louis Oggier, mettent tout en œuvre pour recevoir dignement les hôtes d'un jour, Tout est en branle pour faire passer aux chers musiciens et amis de la musique, la plus agréable des journées. Le Soleil, lui-même, vient de nous télégraphier: « Comptez sur moi, je serai de la partie.» Car, charmé par les douces mélodies, que la déesse Orphée sait lui jouer, il prouve sa reconnaissance à la musique en dotant ses fêtes de la chaleur de ses rayons. Il sait aussi que la musique est dans tout: elle est universelle. Elle est dans les sphères et dans les choses de la terre. Elle est dans l'homme, que Pascal compare à des orgues. Elle est dans le souffle du vent, le bruit de la mer, la voix des arbres, le grondement de la cloche, le murmure des oiseaux, les rumeurs de la terre. Ce sont tous ces bruits, ces chuchottements, ces gazouillements que les 800 musiciens nous feront entendre, dimanche, dans l'harmonie de leurs accords, ils nous feront connaître la symphonie des mille vibrations d'un cœur bien né et goûter, aux joies que donne l'esprit pur. La musique adoucit les mœurs, cela est sûr, et nous pouvons croire Shakespeare qui l'affirme. «Il y a dans la nature d'être si brute, si stupide ou si sauvage dont la musique ne change le caractère. L'homme qui n'a dans son âme aucune musique, et qui n'est pas ému par l'harmonie des accords, est capable de trahisons, de ruses, de mal: les mouvements de son âme sont lents et mornes comme la nuit: ses affections sont noires. Ne nous fions pas à un pareil homme. Attendons au dimanche, élevons nos cœur à l'unisson et nous garderont, j'en suis certain, du 41me festival, dont voici le programme, le meilleur des souvenirs.

Programme de la fête:

8.30. Rassemblement des sociétés (à l'entrée du village côté Sierre). Répétition des morceaux d'ensemble.
9.00. Défilé des sociétés. Vin d'honneur. Discours de réception. Exécution des morceaux d'ensemble.
10.00. Office divin. Production de la Gérondine.
11.00. Cortège, défilé par groupe.
12.00. Banquet. Concert par la fanfare de Salquenen.
13.30. Concert des sociétés devant le jury.
13.30. Concert des sociétés devant le jury.
18.00. Clôture officielle de la fête.

Dès 11 h., service d'autocar Sierre-Salquenen par la maison Arthur Zwissig, Sierre.

Le bombardon.

LE PREMIER MAI A SION

Le parti socialiste a saisi l'occasion du premier mai pour donner aux Sédunois le spectacle attristant de son effondrement.

On avait fait appel à tous les camarades de Sion et des environs pour réunir finalement sur la Planta cent militants et militantes.

Et encore! On dut compter dans ce nombre la Catherine humble et tranquille.

Ce fut donc — pour les partis bourgeois — une magnifique journée!

M. Brawand, député, coiffeur et conseiller communal de Vevey, fit un premier discours dans lequel il rabâcha des lieux communs déjà bien éprouvés.

Puis M. Dellberg reprit ses vieux exposés du Grand Conseil comme autant d'arguments essentiels et il fit le procès du régime économique et politique actuel.

Il eut parfaitement raison de le faire et l'on aurait aimé seulement qu'il élevât le débat à la hauteur de son idéal au lieu de tomber dans des propos de cantine.

Finalement, en espaçant bien les gens, on finit par former un cortège et l'on passa dans la ville en petits groupes.

Quelqu'un trouva le mot de la situation: une école en balade!

Auparavant, la fanfare avait joué l'«Internationale», une internationale étriquée et capricante à souhait qui tenait plus de la valse que de la marche entraînante.

Avec une telle interprétation d'un chant révolutionnaire et vengeur, ce n'est pas un Gouvernement que l'on prend, c'est un bock!

Aussi, dans l'ordre et la discipline on se rendit fort sagement au café où l'on s'énivra de... paroles.

Le premier mai était passé.

Néanmoins, il faut faire aux dirigeants du parti socialiste, un compliment: ils ont eu le bon sens d'engager les militants au calme et il n'y eut pas le moindre incident.

La fête ainsi revêtit un caractère intime et familial du meilleur ton et l'on se serait cru dans le grand monde au milieu de ce petit...

A. M.

LA SOIREE DE LA SOCIÉTÉ D'ORCHESTRE

(Corr. part.) Jeudi soir, dans la grande salle de l'Hôtel de la Planta, a eu lieu sous la direction de M. le professeur Max Frommelt, une charmante soirée musicale et dramatique, organisée par la sympathique Société d'Orchestre de Sion.

On ne peut que féliciter les membres de l'Orchestre, et particulièrement leur directeur, qui, après un travail de préparation des plus méritoires, voient leurs louables efforts toujours couronnés d'un beau succès. Les applaudissement d'un nombreux auditoire très satisfait leur prouvèrent sans doute mieux que nous ne savons le faire ici, l'excellent effet produit par l'admirable réalisation d'un programme choisi d'excellente façon et dont l'interprétation classique fut vraiment parfaite.

Mozart, Gluck, Boïeldieu, Lacôme, Fucik, Ziehrer furent exécutés avec des qualités de précision et d'accent, reflétant les sentiments que ces grands compositeurs expriment dans leurs œuvres. Il est certes très méritoire d'arriver ainsi, jusque dans les moindres détails, à interpréter la valeur réelle d'une musique toute d'enchantement.

Encore une fois, l'Orchestre, son directeur et la jeune pianiste, Mlle Hallenbarter, qui l'accompagna si parfaitement, ne méritent que des louanges sans la moindre réserve.

Une petite comédie «Tic-à-Tic», de Féraudy Ronché, terminait cette agréable audition. Mlle J. de Sépibus et M. L. de Riedmatten s'en tirèrent ma foi fort bien et répandirent autour d'eux la gaîté dont est sillonnée une boutade qui ne manque souvent pas d'esprit.

A. Gh.

LES COURS DE GYMNASTIQUE

(Corr. part.) Le cours organisé chaque année à l'intention des moniteurs des sections de pupilles de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique a eu lieu dimanche dernier à Sion. Une vingtaine de moniteurs y ont pris part. La direction du cours était assurée par les membres de la commission cantonale des pupilles, soit MM. Bohler (Sion), Muller (Martigny) et Reichmuth (Viège).

Les cours donnés en vue de l'entraînement des gymnastes individuels participant à la prochaine fête cantonale ont débuté dimanche dernier, à Charrat, par celui des gymnastes aux nationaux. L'instruction a été confiée à MM. Cretton (Charrat), couronné fédéral, et Gard (Bramois), spécialiste de la lutte.

Le cours pour les gymnastes à l'artistique est annoncé pour dimanche le 5 mai. Il en est de même de celui destiné aux gymnastes-athlètes. Alors que les premiers se rendront à Chippis, les seconds iront à Chalais. Fonctionneront en qualité de directeurs, pour l'artistique, MM. Borella (Sion), Faust (Sierre), et Gander (Chippis) et pour l'athlétisme léger: MM. Bortis (Sion), Schmid (Sion) et Wirz (Monthey).

Dès dimanche prochain, les gymnastes individuels, tout comme les sections, auront reçu les directives qui doivent assurer leur succès à la fête cantonale valaisanne de gymnastique dont la date approche à grands pas et qui laisse entrevoir de belles luttes sportives.

M.

Madame Veuve Edouard Pitteloud et famille prient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

Après la rixe de Nioue

Le jugement

(Inf. part.) Le Tribunal cantonal vient de confirmer le jugement de première instance dans l'affaire de Nioue:

Par conséquent, Henri Salamin est condamné à huit ans de prison.

***

Une coquille s'est glissée en première page du journal dans l'article consacré à la rixe mortelle de Nioue. Ce n'est pas six mois de prison que Me Chappaz a demandé pour Salamin, mais six ans.

AVANT LE COURS DU REGIMENT

(Inf. part.) Les cadres du Rég. inf. mont. 6 sont entrés en service ce matin à Orsières, où ils séjourneront jusqu'à lundi pour des exercices préparatoires.

Les soldats entreront en service lundi.

Avant Sion-Vevey

Le dimanche 5 mai marquera dans les annales du F.C. Sion. Les trois équipes seront aux prises avec des adversaires de taille.

A 10 h. déjà, Sion II et Grône I se mesureront pour la Valaisanne. Puis, à 13 h.15 le match «junior» Sion-Martigny décidera en dernier ressort qui jouera les finales entre Urania, Genève et Lausanne.

Enfin, à 15 h. 15, notre vaillante première rencontrera Vevey pour l'ascension en Ire ligne. Les visiteurs nous arriveront en pleine forme et avec toutes leurs vedettes: Mac Pherson, Ziltner, Syrvet, Grobéty, etc. Ayant échoué de peu l'an dernier contre Montreux, Vevey espère bien arriver à bon port. Sion n'aura donc pas la partie facile, loin de là et une victoire serait bien le digne couronnement d'une belle saison. Faisons donc confiance à nos représentants et souhaitons qu'un nombreux public descende au Parc des Sports pour les encourager comme ils le méritent.

Jac.

DAMES DE ST-VINCENT ET PAUL

(Comm.) La réunion générale du printemps aura lieu dimanche le 5 mai, à 14 h. 30, à la grande salle du Casino.

C. A. S., Groupe de Sion

Samedi 11 et dimanche 12 mai, course au Pigne d'Arolla. S'inscrire chez M. Tronchet.

SERVICES RELIGIEUX

le 5 mai:

A la cathédrale. — 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30 et 7 h. 30, messes basses. 7 h., messe et communion générale des hommes de la paroisse. 8 h. 30, messe chantée, sermon allemand. 10 h., grand'messe, sermon français. 11 h. 30, messe basse, sermon français.

Le soir. — 4 h., vêpres; ensuite procession du Rosaire, autour de l'église. 8 h., dévotion du mois de mai.

EGLISE REFORMÉE EVANGÉLIQUE DU VALAIS, PAROISSE DE SION

Dimanche 5 mai:

9 h. 45, Culte (à la maison de paroisse). 11 h., Ecole du dimanche.

CONFERENCE DES INSTITUTEURS DU DISTRICT DE SION A ARBAZ

(Corr. part.) Le 29 avril, une délicieuse journée de printemps, les instituteurs du district de Sion, répondant à l'appel de leur vénéré inspecteur, se réunissaient à Arbaz pour retremper leur courage abattu par les fatigues de plusieurs mois d'enseignement et y discuter de l'important problème de la protection de la nature.

Avril, jusque là grincheux et maussade, nous gratifiait de son plus doux sourire et dès notre arrivée, les autorités communales se montrèrent pleines d'amabilité. Elles honorèrent notre réunion de leur présence et ne négligèrent rien pour assurer à notre journée une complète réussite. Qu'elles reçoivent ici l'expression de notre reconnaissance!

Après l'office divin, nous nous réunissons à la maison d'école qui, gracieusement ornée pour la circonstance, avait l'air on ne peut plus accueillant.

M. Alexis Bonvin, au nom de la commune d'Arbaz, rappelle la noble mission de l'instituteur et apporte à tous un cordial salut de bienvenue; puis notre dévoué inspecteur M. Mangisch ouvre la séance par quelques paroles bien senties et a l'honneur et le plaisir de saluer la présence de plusieurs membres du clergé, de M. Delaloye, secrétaire au Département, de M. Exquis, vice-président de la commune de Sion, de MM. Julier, Beck et Gribling, professeurs à l'Ecole normale, qui nous ont apporté avec le réconfort de leur présence la sagesse de leurs conseils.

Après la lecture du compte-rendu de la réunion de Vernayaz, cinq instituteurs sont appelés à donner connaissance de leurs travaux sur la question à l'ordre du jour. Ils reçoivent des félicitations pour la justesse et l'abondance des idées émises.

Puis, dans une intéressante causerie, M. le Rd. Recteur Mariétan nous suggère quelques moyens pratiques d'enseigner à nos enfants l'amour et le respect de la nature, ce grand livre ouvert qui nous parle sans cesse de Dieu.

Le banquet, dont la commune d'Arbaz a gracieusement fait les frais, fut le réconfort matériel et moral nécessaire après une demi-journée aussi laborieuse. Rien n'y manqua. L'humour de M. Zuchuat promu major de table, les productions de la chorale sous la direction hautement musicale de M. Flechtner, les nombreux discours, tout contribua au charme de cette après-midi.

Et quand le déclin du jour vint nous inviter à la séparation, nous reprenons gaiement le chemin du retour, tandis que ne dos cœurs reconnaissants s'échappe encore un merci sincère à Arbaz et à ses autorités.

V. P.

ON CHERCHE
un **bon vacher**, place à l'année, entrée de suite.
S'adr. au bureau du journal.

ON DEMANDE
pour un petit ménage, une **jeune fille** comme bonne à tout faire.
S'adr. au bureau du journal.

Accordages de pianos
Charles Broye, accordeur de pianos (aveugle), sera de passage à Sion et le Valais. **Prix de l'accordage: Fr. 8.—.** S'inscriree au bureau du journal.

Pour la 1re Communion:
Bas et mi-bas
Magasin spécial de Bas
Mme Eug. LORETAN, SION
Grand-Pont

A louer

1 appartement 5 chambres, 1 appartement 3 chambres, cuis., salle de bain, chauffage central;

1 magasin à la rue du Rhône. S'adresser à C. Lorenz-Tarro.

A LOUER
pour le 15 mai appartement de trois pièces ainsi que grange-écurie et jardin attenant, à dix minutes de la ville. S'adr. au bureau du journal s. chiff. 51.

A LOUER
1 appartement de 3 chambres, cuisine, balcon, bien ensoleillé.
S'adr. au bureau du journal.

A LOUER
appartement neuf, 3 chambres, cuisine, salle de bain, près gare.
S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

Demandez toujours et partout le «Journal et Feuille d'Avis du Valais»

On cherche à louer
pour le 1er juin,
APPARTEMENT
de 2 chambres, cuisine, cave, à prix modéré (fr. 30 à 35). Offres écrites sous chiffres 120 H. au bureau du journal.

On cherche à acheter un
Potager à gaz
Adresser offres **avec prix** s. chiffres AS 1908 Si aux Annonces-Suisses Sion.

A vendre
ou à louer **2 droits d'eau** au bisse de Vex (Mayens de Sion).
S'adr. au bureau du journal.

Bonne PENSION
BOURGEOISE
Grand-Pont, Maison aux Docks, 2me
A la même adresse, **chambre meublée à louer.**

Bonheur réalisé
par nouveaux moyens efficaces de graphologie et d'astrologie. Ecrivez entièrement à la main, votre jour et année de naissance. On vous indiquera tous les moyens à entreprendre, pr réaliser vos plus chers désirs: **En amour et en affaires.** Ecrivez au «Studio du Chariot Genève, en joignant 4 fr. pr les frais au compte de chèques No I. 6874, Studio du Chariot, **Genève.**

Rail-Route

ELECTEURS !

Les **C. F. F.** ont puisé **300000 fr.** dans leur caisse déjà si vide pour payer la campagne en faveur de leur **loi Rail-Route. M. Schrafl,** président de la Direction Générale, en a fait publiquement l'aveu le **29 avril à Arbon** dans une assemblée populaire.

Ce sont donc eux qui paient cette avalanche d'affiches rouges et ces films qu'on tourne au cinéma et eux aussi qui paient les orateurs qui défendent la loi dans leurs assemblées publiques.

Mais quand on leur demande la moindre **réduction de leurs si hauts tarifs,** ils répondent: **Nous regrettons,** notre situation financière ne nous le permet pas.

5 mai: non!

Samedi 4 mai

Dès le 4 mai prochain:

Ouverture de la Grande Boucherie Chevaline Populaire

TELEPHONE 6.09 **SION** **RUE DU RHONE 5**

Retenez bien le **No 5** et ne confondez pas avec les maisons similaires qui ne peuvent que vous induire en erreur. Ouvert dès 6 heures du matin, service soigné, marchandises de Ire qualité, expédition franco de port à partir de 5 Kg. **Aperçu de quelques prix:**

Bouilli gras	le ½ Kg.	fr. **0.40**	**Salamettis** genre tessinois	le ½ Kg.	fr. **1.10**
Rôti sans os ni charge	»	» **0.65**	**Mortadelle de Bologne**	»	» **1.10**
Bifteck extra tendre	»	» **1.10**	**Graisse mélangée av. beurre**	»	» **0.50**
Côte salée et fumée, comme du lard pour cuir	»	» **0.40**	**Saucisse ménage,** moitié porc	»	» **0.70**
Viande séchée à manger cru	»	» **1.25**	**Salami** Ire qualité	»	» **1.50**

Notez bien que c'est par la grande quantité d'affaires, l'achat direct à la production et la vente directe au consommateur, avec le minimum de frais généraux, ainsi que le peu de bénéfice que nous prenons que nous pouvons arriver à ces prix si dérisoires en maintenant une qualité tout à fait supérieure. — Une visite dans nos établissements vous convaincra et nous fera plaisir. — Que ceux qui n'ont jamais essayé, essaient et que les autres continuent à manger des produits de la Maison. — Cadeau à chaque acheteur.

Achat de chevaux et mulets pour abattre au plus haut prix.
Manger de la viande de cheval, donne bon caractère et le teint frais, etc. — Recette gratuite pour la préparation des viandes, remise à chaque visiteur.

Se recommande: **Schweizer,** propriétaire.

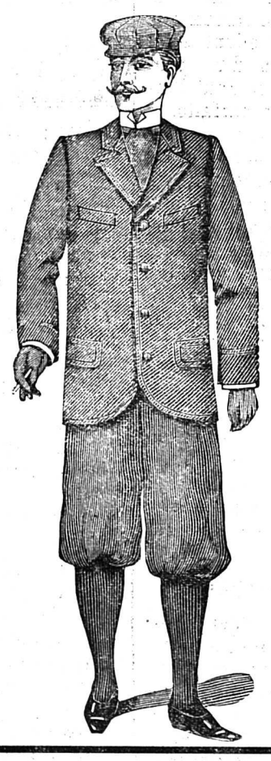

Magasins E. Géroudet & Fils
Sion

Complets Golf
pour hommes et jeunes gens

Pantalons Golf

Grand et beau choix
Prix avantageux
Escompte au comptant

A VENDRE
une voiture char de chasse, état de neuf, prix réduit.
A LOUER joli appartement 3 chambres et cuisine, avec cave et galetas, bien au soleil. **Wüthrich Math., sellier.**

A VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE, JOIGNEZ 30 CENTIMES

Attention!
On demande pour de suite:

1 lingère	1 chef cuisinier
1 garçon de café	3 filles de cuisine
3 sommelières	1 laveuse
4 filles de salle	2 filles d'office
1 gouvernante	1 repasseuse
8 cuisinières	1 tailleur

Bureau de placement LORÉTA-ZERMATTEN
Rue du Rhône **SION** Rue du Rhône

Au Cinéma Capitole
DU DIMANCHE 5 AU DIMANCHE 12 MAI
Soirées à 20 h. 30
Dimanches, matinées à 14 h. 30
Une œuvre inoubliable

GOLGOTHA

Un film de
JULIEN DUVIVIER avec
HARRY BAUR - JEAN GABIN
ROBERT LE VIGAN
Parlant français — Toute faveur suspendue

Ce „partage" du trafic
n'est rien d'autre
qu'un monopole des transports
au profit des CFF et leurs concessionnaires

Une certaine concurrence n'a jamais fait de mal à personne.

Elle continuera à être salutaire également en ce qui concerne nos chers CFF.

5 Mai: NON
Pas de nouveaux monopoles!

Le commerce de détail
subit une crise sans précédent; vous pouvez l'atténuer en réservant tous vos achats aux Magasins du pays.

Exigez les timbres - escompte de l'Union commerciale.

Mesdames,
Désirez-vous un joli **COSTUME TAILLEUR,** ainsi que **COSTUMES DE COMMUNUANTS,** etc., adressez-vous, en toute confiance, à
Mme Pralong, Maragnénaz

CINEMALUX - SION

COMME
Marius et Fanny
Angèle
le nouveau grand film de **Marcel Pagnol** obtient chaque soir **un succès triomphal.**

Tous les soirs à 20 heures 30.
Dimanche, à 14 h. 30 et à 20 h. 30.

RETENEZ VOS PLACES A L'AVANCE
Location chaque jour dès 19 heures

PROMENEURS
Vous trouverez au
Café de Champlan
Viande salée du pays, noix, fromage et vins de premier choix.
Se recommande, **Henri Barmaz.**

Le monde renversé!

Le 24 avril eut lieu à Morat une assemblée publique et contradictoire pour discuter la loi rail-route. Le rapport en faveur de la loi fut présenté par le Secrétaire général des C. F. F. qui arriva à Morat... en auto, et le rapport contre la loi par un membre du Comité référendaire qui fit le voyage... en IIIe C. F. F.!

Après cela, plus n'est besoin de se demander comment il faut voter le 5 mai.

Non!

Loi Rail-Route

Les C. F. F. prétendent que la **concurrence de la route** ruine tout le monde.

C'est à l'auto que nous devons les **quelques concessions tarifaires** que les chemins de fer ont bien voulu nous faire jusqu'ici.

Et **c'est l'auto** qui se chargera de **faire baisser encore** davantage **les tarifs des C. F. F.**

Votez NON
le 5 mai
contre ce nouveau monopole fédéral!

Loi Rail-Route

Les partisans de ce « partage » du trafic disent au peuple: **Ne te laisse pas égarer** par les détracteurs de la loi qui n'ont rien de mieux à proposer.

Oui, faites confiance à ceux qui ont **si bien mené nos affaires ferroviaires** que le transport de **100 kg. d'aluminium** coûte aujourd'hui:

de	fr. suisses
Chippis (Valais) à Menziken (Argovie)	4.96
Chippis à New-York	4.71
Chippis à Yokohama	4.50

(Schweiz. Werkzeitung, No 2, 1934).

Le 5 mai:
NON!
Pas de ce « partage » du trafic!

Chronique liturgique

IIme dimanche après Pâques, 5 mai

Jésus, le prince des pasteurs et l'évêque de nos âmes, fondait, sur la foi indéfectible et sur l'amour de Pierre, la primauté pontificale, et Pierre à l'exemple du Sauveur, donna sa vie pour le troupeau qui lui avait été confié.

Le IIme dimanche après Pâques est consacré à Jésus Rédempteur sous les traits du bon Pasteur.

L'introït chante la résurrection de Jésus, qui est venu répandre sur nous ses miséricordes et ses grâces, source de vie, de sainteté et de mystique résurrection.

La collecte est consacrée aux humiliations du Christ, premier calvaire, moyen dont Dieu s'est servi pour descendre dans un monde ravagé par le péché, pour nous relever, nous sauver et nous maintenir dans l'allégresse pascale. Cette allégresse intérieure alimentée par le Saint Esprit sert à nous obtenir le bonheur de l'éternité. La lecture de St-Pierre explique la tendresse et l'amour du bon Pasteur et son sacrifice volontaire, sa patience dans les souffrances et sa charité envers nous, pêcheurs.

L'Apôtre nous engage à voir en Jésus-Christ le type idéal du pasteur et de l'évêque de nos âmes.

Dans le verset alleluiatique St-Luc raconte la rencontre de Jésus avec les Apôtres après sa résurrection, où ceux-ci reconnaissent Jésus à la fraction du pain eucharistique. Anticipant sur l'Evangile le verset suivant (repris à la communion) présente Jésus comme le pasteur tendre et bon. Entre lui et le troupeau il y a une intime communion d'affection. Il connaît ses brebis et celles-ci le connaissent.

La leçon évangélique proclame les relations qui dorénavant devront exister entre le bon Pasteur et son troupeau. Ils devront se comprendre mutuellement, avoir une vie intérieure d'union constante. L'âme se recueillera afin d'entendre la voix du bon Pasteur qui lui parlera comme un ami, un confident.

Le Christ venu pour racheter les hommes se sert de son Eglise pour rechercher les brebis égarées. Le travail est lent et difficile, mais Jésus en a prédit le triomphe final.

Bienheureux celui qui alors peut s'écrier: «O Dieu, mon Dieu, je serai devant vous plein de vie au lever de l'aurore.» «En votre nom j'élèverai mes mains, alleluia.» (Offertoire.)

Dans la collecte qui suit la communion on demande à Dieu qu'ayant participé aujourd'hui au sacrement de vie «nous soyons assurés pour l'avenir de jouir de cette si grande grâce»... et «que nous mettions toujours notre gloire en Votre don sacré ».

Les espérances de l'Eglise fondées sur la promesse de Jésus ne peuvent être déçues; le bon Pasteur ramènera au bercail les brebis égarées; malgré toute la mauvaise volonté des hommes il se fera indubitablement un jour un seul troupeau sous le gouvernement d'un seul et unique Pasteur.

Pour vos promenades

Sacs de touriste avec poche et bretelles cuir. Nos prix réclame: fr. 1.65, 1.95, 2.75.

Grand sac de montagne avec 2 poches et large bretelle cuir, unique, fr. 5.50.

Bouteille Thermos ½ litre, fr. 1.25.

A LA BONNE MENAGÈRE, SION
E. Constantin

On demande pour de suite gentille

jeune fille

sachant cuire, au courant de tous les travaux du ménage.
S'adr.: bureau du journal.

Qui serait vendeur

d'une vigne d'environ 1000 toises, située aux environs de Sion, pas trop éloignée de la route cantonale. S'adresser à l'Agence d'affaires **Zermatten-Lorétan**, rue du Rhône, **Sion.**

Qui prendrait en estivage plusieurs bonnes vaches de la race d'Hérens? S'adr. Mudry, Wissigen, Sion.

80 licols

d'occasion, en parfait état, au plus offrant. S'adr.: C. Kohler, Saxon.

Fromage de l'alpe

tout gras, 3 ans, offre à fr. 1.— à 1.30 le ½ kg. à partir de 5 kg.
J. Achermann-Bucher, fromagerie, **Buochs** (Nidw.).

Tir militaire obligatoire
AU STAND DE SION

dimanche 19 mai, et dimanche 26 mai, dès 13 h.

Apporter livrets de service et de tir.

Société de Tir du Grütli Sion

Appartement à louer

2 chambres et cuisine, avec tout confort, cave, buanderie et étendage.
S'adr. au bureau du journal.

Les bonnes Tresses au beurre

à la **Boulangerie Pâtisserie Schwarz**

Rue du Rhône - Tél. 394

Occasion

A vendre petite machine à écrire en bon état. S'adr. au magasin Chaussures Clausen, Rue de Lausanne, Sion.

A LOUER

jolie chambre meublée, tout confort, situation tranquille.
S'adr. au bureau du journal.

A LOUER

à la Chanterie pour juillet **appartement** moderne trois chambres, cuisine, hall, bain. S'adr. à Mlle Heymann, av. de la Gare, Sion.

A louer

1 appartement d'une chambre et cuis. avec réduit, cave et galetas. S'adr. aux Annonces-Suisses S. A., Sion sous AS. 6169 Si.

Agriculteurs

Les adversaires de la loi rail - route **VOUS TROMPENT** quand ils déclarent que **vous ne pourrez plus faire camionner vos produits:** fourrages, lait, bétail, vins, bois, etc., à plus de 10 km. **si on n'est par les chemins de fer ou leurs concessionnaires!**

L'art. premier de l'ordonnance d'exécution de la loi PREVOIT EXPRESSÉMENT, au contraire, que les produits de l'agriculture suisse **peuvent être transportés sans concession du lieu d'origine à des marchés ou inversément!**

Campagnards!

Que penser de ces adversaires de la loi qui, **pour défendre leurs intérêts personnels, TRAHISSENT** pareillement **la vérité et l'intérêt général.**

Vous leur répondrez eu votant

OUI le 5 mai.

Le Comité d'action en faveur de la loi rail-route.

Reichenbach Frères & Cie - Sion

Fabrique de Meubles

Une des plus importantes de la Suisse Romande

MAGASINS à l'Avenue de la Gare **complètement transformés,** nouvellement et supérieurement décorés

MOBILIERS simples et luxueux

d'une construction parfaite et à des prix défiant toute concurrence

NOUVELLES CRÉATIONS

Grand choix de TISSUS, RIDEAUX, et RAVISSANTS BIBELOTS

Récent arrivage de
Voitures d'enfants
Pousse-pousse
Petits lits

Visitez notre exposition

Dépôts:
Magasins à Monthey et à Aigle.
Léon TORRENT, Monthey.

RAIL-ROUTE

Electeurs,

C'est un

nouveau monopole

en faveur des CFF qui ont fait

3 milliards de dettes

C'est une

augmentation des frais de transport

Votez en masse NON

A louer de suite dans localité importante du Valais petit

restaurant

avec épicerie contiguë. Conditions avantageuses. S'adresser sous P 2521 S, Publicitas, Sion.

A LOUER

chambre meublée, indépendante, bas prix. S'adr. s. chiffres P. M. 250 au bureau du journal.

Rail
Route
Déraille
Déroute!

5 mai: non

Hôtel de la Paix - Sion
Samedi 4 mai, dès 20 heures 45

Concert du Männerchor

avec le concours du **Jodlerclub Alpenrösli** de Sierre
Entrée fr. 1.—. Après le concert **BAL**

A vendre pour cause de départ

1 chambre à manger, 1 chambre de jeune fille bleue, 1 divan avec matelat bon crin, le tout à l'état de neuf.
S'adresser: Café des Mayennets, Sion.

Vins à l'emporter

BLANCS et ROUGES Fr. 1.80 le fiasco de 2 litres
CIGARES - CIGARETTES - BISCUITS - CONSERVES
FRUITS - LEGUMES - PATES
Mlle Quarello - Sion
Rue du Rhône

LA PALETTE

COULEUR A L'HUILE
PRÊTE À L'EMPLOI

MARQUE D·R·L· **Le kg. 1.75** EXIGEZ TOUJOURS LA PALETTE = de la qualité =

DEPOTS: DROGUERIE DU MIDI S. A., SION
DROGUERIE SEDUNOISE, SION

Le Commerce de détail

subit une crise sans précédent; vous pouvez l'atténuer en réservant tous vos achats aux MAGASINS DU PAYS.

Exigez les Timbres-Escompte de l'Union Commerciale

3 Générations déjà ont grandi grâce à la

Farine lactée NESTLÉ

Avec la

Bouillie renommée...

...pas de MILDIOU

Préparation simple — Travail facile

Utilisez la RENOMMEE et la RENOMMEE au soufre pour tous vos traitements.

C'est la protection la plus sûre et la plus efficace qui assure le meilleur rendement.

En vente partout. Seul fabricant:

Agricola S. A.
à Bussigny

Vos fils apprendront l'**allemand** à perfection chez
Mr. L. Baumgartner, „Steinbrüchli"
LENZBOURG (Tél. 3.15)
Prix de pens. fr. 120 par mois. Demandez prosp. s.v.p.

Fiancés!

vous trouverez dans les **Grands Magasins**

Guil. & Alf. Widmann
Sion
Place du Midi
Rue du Midi

beau choix de

Chambres à coucher
Salles à manger
Salon
Literie
Fauteuils
Linoléum

SERVICE A DOMICILE

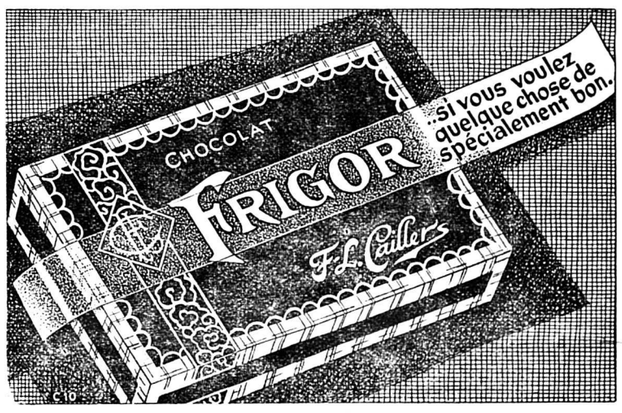

le onzième pour maman

A partir du 27 avril
les magasins USEGO remettent

gratuitement

1 paquet de Café Uségo du Jubilé

contre 10 cornets de 500 gr. noir-argent vides ou 20 cornets de 250 gr.

Renseignez-vous au magasin Uségo.

CAFÉ USÉGO DU JUBILÉ

le paquet de
250 gr. fr. 1.-
500 gr. fr. 2.-

Usego bon et bon marché membre F1

Café caracoli
250 gr. fr. -.75
500 gr. fr. 1.50

Par Usego dans les ménages toujours plus d'avantages

Le seul but d'Uségo est et restera d'aider ses membres dans la lutte difficile que soutient notre corporation et de tâcher ainsi, de maintenir une classe des plus intéressantes de la Société **la classe moyenne**